

**Une famille noble d'émigrés de Saint Peray en Vivarais  
VILLENEUVE LAROCHE BARNAUD**

*Théodore Pascal*

**Alexis de VILLENEUVE de LA ROCHE BARNAUD aux Antilles**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

Les Villeneuve au XVII<sup>e</sup> siècle s'appelaient Mazet. L'un d'eux, ancien sergent au régiment du Vivarais, avait gagné de l'argent dans les fournitures de l'armée pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. A cette époque, les titres de noblesse se vendaient à bureau ouvert. Mazet eut la fantaisie de s'anoblir ; il acheta à bon marché une « savonnette à vilain » ( sous l'ancien régime, charge ou terre qu'un roturier achetait pour s'anoblir) et se fit appeler M. Mazet de Villeneuve. Sa fortune lui permit une autre acquisition plus productive. Il avait été en relation d'affaires avec le sieur d'Aubert, ancien traitant comme lui, qui habitait à Valence après avoir acheté aux Bénédictins de Saint Maur le coteau Gaillard, Aubert né dans le nord, eut envie d'aller finir ses jours dans son pays natal ; il vendit à son ancien collègue le clos des Prieurs de Saint Peray<sup>1</sup>, au prix de 35 000 livres.

Mazet, malgré son argent, sa vigne et son nom de Villeneuve, sentait que la noblesse lui attirait peu de considération ; ses voisins les Des Chaberts le toisaient avec mépris ; il profita d'une circonstance pour donner à son parchemin une base plus solide. Les statuts de l'ordre militaire de Saint Louis, qui venait d'être créé par Louis XIV, déclaraient que « après trois générations successives et non interrompues de chevaliers » la famille deviendrait noble de droit. Il inculqua à ses enfants l'idée d'acquérir par ce moyen une noblesse incontestable. Ses deux fils furent admis à l'école militaire et grâce à quelques protections, parvinrent au grade de capitaine et obtinrent la croix de Saint Louis.

On ne contesta plus à l'aîné de nom de Villeneuve. Le cadet s'appela Mazet Franchassel, et ce nom s'éteignit à la deuxième génération. Deux autres générations de Villeneuve, décorées de la croix de Saint Louis, se succédèrent pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle et le nom de Mazet fut oublié. La troisième, qui vécut jusqu'en 1833, fut celle d'Étienne Barnaud de Villeneuve<sup>2</sup> qui vécut jusqu'en mars 1836. Il était fils d'Étienne Alexis Barnaud de Villeneuve et de dame Hélène de Pignac des Fours, elle-même fille de Gilbert de Pignac et Marie de Monteil<sup>3</sup>.

**Descendance d'Étienne André Mazet Villeneuve**

Jean Louis Alexis Mazet Villeneuve, né en 1732, fils d'Étienne André et Suzanne Daudibert de la Roche de Lussan, « servait dans les gardes du corps de S. M. Louis XVI, compagnie écossaise. En 1789, il était second maréchal des logis, avec le grade de lieutenant-colonel ; il joua le rôle que la fidélité lui prescrivait dans les funestes événements qui se passèrent à Versailles les 5 et 6 octobre ; il eut la douleur de suivre à

---

<sup>1</sup> En Ardèche, rive droite du Rhône, face à Valence, rive gauche *NDLR*

<sup>2</sup> Baptisé le 02/08/1759 *NDLR*

<sup>3</sup> Mariage le 07/09/1758 d'Étienne Alexis Mazet de Barnaud de Villeneuve, fils d'Étienne André et + Suzanne Daudibert de La Roche de Massilian, avec Hélène de Pinhiac, fille de + Claude Joseph, seigneur de Fores etc., et Marianne de Rostaing épouse en secondes noces de François de Tournon de Mestre *NDLR*

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Paris son Roi captif, et bientôt après il se retira dans ses foyers, lorsque les meneurs de l'assemblée dite "nationale" eurent fait congédier la maison militaire de l'infortuné monarque »<sup>4</sup>. Il mourut à Saint Peray le 10 août 1804<sup>5</sup>.

Il avait épousé le 20 décembre 1759 Marie Anne Constance FAURE DES CHABERTS, fille de feu Alexandre François, écuyer, lieutenant au régiment de Lorraine et lieutenant de la prévôté du Vivarais, et de Marie Biousse.

Ils eurent 7 enfants dont 5 garçons<sup>6</sup>.

En 1792, le comte de la Châtre autorisa les frères Barnaud et leur cousin, le chevalier de Villeneuve, à rejoindre Coblenz où leur père les attendaient. Ils furent admis tous les cinq dans une compagnie des gardes du corps où le père était officier supérieur<sup>7</sup>.

Ils étaient alors huit de la même famille, « père, oncles, frères et cousins germains, rangés sous le drapeau de la fidélité, sans parler de beaucoup d'autres parents ou alliés, moins proches qui, pour la plupart, ont péri sur le champ de bataille, soit à l'armée de Condé, sont dans d'autres corps d'émigrés »<sup>8</sup>.

Avant la reddition de la ville de Bois le Duc<sup>9</sup>, le père, affaibli, retourne en Allemagne et se met au service de l'armée de Condé<sup>10</sup>.

Pendant que le père et les enfants mâles de la famille de Villeneuve Laroche Barnaud servaient à l'étranger la cause royale, la mère et les deux filles étaient enfermées, avec beaucoup d'autres victimes, au château de Beauregard de Saint Peray, leurs biens séquestrés<sup>11</sup>. Sans aucun revenu pour leur subsistance elles ne vivaient que de secours de quelques rares amis. C'est là qu'elles apprirent les tragiques événements de Quiberon.

Le débarquement des émigrés à Quiberon commença le 23 juin 1795 et fut définitivement repoussé le 21 juillet 1795. Organisé afin de prêter main-forte à la chouannerie et à l'armée catholique et royale en Vendée, il espérait soulever tout l'ouest de la France afin de mettre fin à la Révolution française et de permettre le retour de la monarchie. Cette opération militaire de contre-révolution eut un grand retentissement, et porta un coup funeste au parti royaliste. Trois des quatre frères de Villeneuve émigrés y participèrent et deux d'entre eux furent fusillés<sup>12</sup>.

---

<sup>4</sup> Extrait de la « Notice historique et politique sur l'émigration de 1791 et sur les trois campagnes qui ont précédé l'expédition de Quiberon », introduction aux « Mémoires sur l'expédition de Quiberon » par son fils Louis Gabriel (voir celui-ci).

<sup>5</sup> Il mourut le 22 thermidor XII à 72 ans et son décès fut déclaré le 28 (10 et 16 août 1804). Sa femme lui survécut et mourut à 73 ans le 28 octobre 1809 *NDLR*.

<sup>6</sup> Nous en trouvons 10. Il y en eut donc décédés en bas-âge *NDLR*.

<sup>7</sup> « Mémoires sur l'expédition de Quiberon » p. 73. Nous donnons la pagination de la première édition, de 1815, qui ne comprenait que la « notice historique ». *NDLR*.

<sup>8</sup> « Mémoires sur l'expédition de Quiberon », p. 73-74 : Leur cousin germain paternel le chevalier de Villeneuve, leurs oncle et cousin maternels Des Chaberts, étaient aussi dans l'armée des émigrés.

<sup>9</sup> Armée des coalisés assiégée à Bois le Duc en vendémiaire an 3 (octobre 1794) *NDLR*.

<sup>10</sup> « Mémoires sur l'expédition de Quiberon » p. 153.

<sup>11</sup> « Mémoires sur l'expédition de Quiberon », p. 135-136 et édition de 1824, note de la page 336-337.

<sup>12</sup> Voir plus loin le récit par deux des frères.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Les enfants Barnaud de La Roche de Villeneuve<sup>13</sup> :

Étienne André Mazet de Villeneuve  
+ 05 d 07/04/1767, 62 ans  
x Suzanne Daudibert de la Roche de Lussan  
+ /1758

### **fils aîné**

Étienne Alexis BARNAUD de VILLENEUVE

+ 21 vendémiaire X

x 07/09/1758 Hélène de PINHAC de FORES, fille de + Messire Claude Joseph seigneur de Fores et dame Marianne de Rostaing épouse en secondes noces de messire François de Tournon

d'où, entre autres enfants :

Étienne Barnaud de Villeneuve (A)

sous lieutenant au régiment du Vivarais puis lieutenant en 1<sup>er</sup> au régiment d'Auxerrois (au mariage)

fils d'Étienne Alexis, maréchal des logis des gardes du corps du roi, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis, pensionné de Sa Majesté, et de Marie Hélène de Pignac de Fores (1784)

o 01 b 02/08/1759 ; p Étienne André de Barnaud de Villeneuve son aïeul ; m dame Anne de Rostaing épouse de noble François de Tournon son aïeule maternelle

+ 11/03/1836 ; 77 ans, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis

x 09/12/1784, Marie Magdeleine TRACOL, fille de François, avocat, et Marie Madeleine Bérenger

+ 1804/1812

d'où :

1 Marie Julie de Barnaud de Villeneuve

o 21 b 25/04/1786<sup>14</sup>

+ 19 messidor an 12 (01/07/1804)

2 Hélène Zoé de Barnaud de Villeneuve

o 20 b 26/08/1787 ; p Etienne Bérenger, avocat en parlement ; m Anne Hélène Pignac femme de noble Étienne Alexis de Villeneuve son aïeule

x 22/01/1812 Saint Peray, Charles Marie François de CHAMBARLHAC

o 19/04/1788

3 Louis Augustin de Villeneuve

o 26/08/1789, ondoyé, b 19/04/1790 ; p noble Jean Louis Alexis de la Roche Barnaud de Villeneuve, officier des gardes du corps du roi compagnie écossaise, major de cavalerie ; m Anne Louise Villeneuve

+ 1812/

4 Lucile Élisabeth Caroline Barnaud de Villeneuve

o 05 b 30/02/1790 ; p Jean Louis Alexis Barnaud de Villeneuve, officier au régiment de Vivarais ; m Élisabeth Belanger

---

<sup>13</sup> Tous actes à Saint Peray, Ardèche (07), sauf indication contraire. Nous avons consulté le registre paroissial de Saint Péray pour préciser les actes. Les **majuscules entre parenthèses** sont celles données par *Théodore Pascal* à la liste des frères NDLR.

<sup>14</sup> Acte difficile à lire.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

+ 26 d 27/02/1858 ; rentière, 67 ans, veuve ; le décès est déclaré par Charles Camille de Chambarlhac, neveu de la défunte, maire de Firminy (42)  
x 11/05/1821 Jacques Vincent Claude de GIDROL, fils de Pierre Sébastien et dame Eléonore de Chambarlhac de Montregard  
o 11/02/1786 Aurec (42)  
+ /1858  
d'où  
Sébastien Marie-Charles de Gidrol o 13/07/1824  
Henri Florimond Marie de Gidrol o 24/10/1831

### **fils cadet**

Jean Louis Alexis Mazet de VILLENEUVE de BARNAUD de LA ROCHE<sup>15</sup>  
garde du corps du roi (1759-1760), garde du corps pensionné du roi (1761-1777),  
brigadier des gardes du corps du roi (1781), officier des gardes du corps du roi  
compagnie écossaise, major de cavalerie (1790)  
x 20/12/1759, Marianne Constance FAURE DES CHABERTS, fille de + noble Alexandre,  
ancien officier d'infanterie et lieutenant de la prévôté de Vivarais et Marie Biousse  
o ca 1736  
+ 28 d 29/10/1809 ; 73 ans, veuve  
d'où :

1 Marie Anne Constance Barnaud de Villeneuve de La Roche  
o 08 b 10/08/1760 (père Barnaud de Villeneuve de la Roche) ; p Étienne André Barnaud  
de Villeneuve, son aïeul ; m Marianne Faurie, représentés  
+ en enfance ?

2 Louis Alexis de Barnaud de La Roche  
l'aîné des fils, officier du régiment de Vivarais en 1791 ; se confondrait donc avec JPA  
Barnaud de Villeneuve (B) ; émigré avec son père à Coblenz ; fusillé à Quiberon<sup>16</sup>  
b 18/11/1761 ; (père : de Barnaud de La Roche) ; p Antoine Fraisse ; m Marianne  
Palayer , illettrés ; en présence du père et du grand-père paternel  
+ fusillé à Quiberon

3 François Laroche Barnaud de Villeneuve (E)  
« garde du corps de la compagnie écossaise, il vivait dans la maison paternelle depuis le  
licenciement » (1791) ; le second des 5 fils<sup>17</sup>  
o et b 05/04/1763 (père : Mazet de Barnaud de La Roche) ; p François Faure Des  
Chaberts Dulac, chevalier de Saint Louis, oncle ; m dame Degris femme de M. le  
comte de Mirabel  
fusillé à Quiberon<sup>18</sup>

---

<sup>15</sup> L'ordre des noms est très variable

<sup>16</sup> Liste alphabétique des 711 fusillés de Quiberon, imprimée à Brest en 1814 et reproduite à la fin des « Mémoires » de 1824 : J.P.A. de La Roche Villeneuve, noble, de St Peray, Ardèche. Louis Gabriel ne donne pas dans ses Mémoires les prénoms de ses deux frères aînés, fusillés à Quiberon.

<sup>17</sup> « Mémoire sur l'expédition de Quiberon », op. cit.

<sup>18</sup> Liste des fusillés de Quiberon, op. cit. : François de La Roche Villeneuve, noble, de St Peray, Ardèche.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 4 Marianne Louise de La Roche

o 25 b 28/12/1764 (père : Barnaud de la Roche) ; p Henry Faure Des Chaberts, lieutenant au régiment Dauphin infanterie ; m Marianne Louise de Montoisson, tous deux absents représentés  
marraine en 1790 de Louis Augustin de Villeneuve

### 5 Louis Marie de La Roche

o 14 b 15/04/1766 (père : Barnaud de La Roche) ; p noble Louis de Barjac ; m dame Thérèse Charrière femme de noble François de Barjac  
+ 04 (+) 05/10/1769 Saint Peray ; environ 3 ans (fils de Jean Louis Alexis Mazet Barnaud de Villeneuve de La Roche)

### 6 Anne Gabrielle Constance de La Roche

o 08 b 09/11/1767 (père : Barnaud de La Roche) ; p Gabriel Duplan juge mage de Valence, représenté ; p dame veuve de M. de Fontanille  
+ en enfance ?

### 7 Louis Gabriel Barnaud de Villeneuve (C)

3<sup>ème</sup> des 5 fils ; sous-lieutenant du régiment de Vivarais en 1791

o 23 b 26/05/1770 (père : Mazet Barnaud de Villeneuve de La Roche) ; p dom Gabriel Faure Des Chaberts son oncle, représenté par François de La Roche frère de l'enfant ; m Jeanne Madeleine (Janeton) Dupré

auteur des mémoires sur Quiberon : « Mémoires sur l'expédition de Quiberon par Louis Gabriel de Villeneuve-Laroche-Barnaud, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, ex inspecteur des contributions indirectes, un des prisonniers échappés au massacre de Quiberon 1819 » (écrit à Londres en 1795 après son retour de l'expédition) ; deuxième partie publiée en 1824

il épouse une Anglaise

décède à Valence ainsi que son épouse  
sans postérité

### 8 **Jean Louis Alexis de VILLENEUVE**

dit le chevalier Alexis de Villeneuve (D)

officier au régiment de Vivarais en 1790 (parrain de sa nièce) ;

fait prisonnier lors de la bataille du camp de la Lune (bataille de Valmy) le 20 septembre 1792 ; pendant 2 ans on le crut mort de dysenterie<sup>19</sup>. Après s'être évadé, il revoit ses frères et son père à Bois le Duc<sup>20</sup>. Part pour la **Martinique** où il se marie avec Louise Rose de Jorna Duturon ; chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, lieutenant colonel de cavalerie, commandant la place de la Basse-Terre

baptême non trouvé ; le plus jeune des 4 frères émigrés d'après Louis Gabriel ;

probablement filleul de son frère aîné prénommé Louis Alexis

voir ci-après le mariage et la descendance

---

<sup>19</sup> Voir plus loin le récit des péripéties de son évasion jusqu'à septembre 1794 où il retrouve son père et ses frères à Bois le Duc.

<sup>20</sup> « Mémoire sur l'expédition de Quiberon », op. cit. p. 87-88.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

9 Françoise Henriette de La Roche

o 23/01, ondoyée 24/01, b 11/03/1777 (père de Barnaud de La Roche) ; p noble François Faure Des Chaberts, lieutenant au régiment du Perche ; m Catherine Henriette Faure Debelin

+ 13 d 14/08/1857 (Barnaud de Villeneuve La Roche) ; 80 ans, rentière ; déclaré par son cousin Louis Auguste de Villeneuve, 68 ans, rentier

10 Guillaume Marie de La Roche

5<sup>ème</sup> et dernier fils, encore en bas-âge au moment de la Révolution d'après Louis Gabriel  
o 13/07/1780, ondoyé, b 19/02/1781 ; p Guillaume André chevalier Dindy, ancien capitaine de dragons au régiment de La Rochefoucaut, chevalier de Saint Louis ; m dame épouse de noble Alexandre Faure Des Chaberts, lieutenant de cavalerie

### **Evaison d'Alexis de Villeneuve 4<sup>ème</sup> fils (D), racontée par lui-même<sup>21</sup>**

« Après être tombé entre les mains de nos ennemis [bataille de Valmy 1792], je fus conduit à Verdun avec dix autres émigrés, malades, qui avaient été pris comme moi, dans les chariots de l'ambulance. Là, nous sûmes bientôt le sort qui nous était réservé », la mort décrétée par la Convention. L'instrument du docteur Guillotin fut dressé sur la place publique et « on décida que nous serions exécutés le soir, à la lueur des flambeaux ». Etant le plus jeune et le plus malade je devais être le dernier à être immolé. Mais la nuit noire me sauva sur le moment. Un factionnaire, ayant entendu mes gémissements, vint et me conseilla de m'enfuir immédiatement. Il me demanda si j'avais de l'argent et alla m'acheter une capote et des vêtements, me prit sous le bras et m'aida à sortir sans encombre de la prison. Nous passâmes près de la guillotine, mon sang se glaça dans mes veines et je faillis tomber en défaillance. « Allons, me dit mon conducteur, prenez courage, priez pour vos camarades qui ne sont plus [...], venez, que je vous mette en lieu de sûreté »

Livré à moi-même, je me dirige vers Nancy et fus reçu comme volontaire dans le régiment de chasseurs. Le colonel du régiment soupçonna que j'étais un émigré et me dénonça aux autorités et il fut question de me mettre en jugement. Les habitants de Nancy prirent fait et cause pour moi, on me prodigua les secours de toute espèce, on me pourvut un habile défenseur, le jour de l'audience la salle fut remplie d'un nombreux auditoire. « L'accusateur public fit paraître deux habitants de Saint Peray, ma ville natale, qui avaient été mandatés exprès pour me reconnaître ; mais ils eurent la générosité de soutenir qu'ils ne m'avaient jamais vu et que par conséquent ils ne pouvaient dire si j'étais véritablement l'individu sur lequel on leur demandait des renseignements. » Le jugement fut deux voix pour la peine de mort et deux voix pour le bannissement.

Le lendemain, les habitants vinrent me faire leur visite d'adieux, « ils m'apprirent que les dispositions étaient prises pour m'envoyer en Suisse sous l'escorte d'un détachement de gendarmerie. »

Le tribunal agissait pour empêcher l'exécution du jugement qui me rendait la liberté, il n'avait pas pu faire valoir son opinion pour la peine de mort, disant qu'après les renseignements pris sur ma famille, j'avais dans le rang des ennemis de la patrie, mon père, mes frères et d'autres parents et qu'en Suisse il me serait facile de me joindre à eux. Il fut décidé que je devais rester en prison, ainsi tout espoir de rejoindre la Suisse s'évanouit pour moi.

---

<sup>21</sup> « Mémoire sur l'expédition de Quiberon », op. cit. p. 120 à 150.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Nous étions en janvier 1793, le roi avait été décapité, les représentant de la nation vinrent à Nancy pour y dresser la liste des suspects. « Condamné à la détention jusqu'à la paix, je croyais que mon sort était fixé d'une manière irrévocable », mais le 29 juin j'appris que, au mépris de la chose jugée, je devais être exécuté le lendemain !

Un jeune Anglais du nom de Brahan, qui, n'ayant pu présenter son passeport, était emprisonné, mais avait plus de liberté, vint m'avertir que je devais m'échapper sur-le-champ. Il me fit passer par une fenêtre me disant qu'on m'attendait à l'extérieur. Je fus caché pendant 15 jours, « j'appris que mon évasion faisait beaucoup de bruit, que des visites domiciliaires avaient été ordonnées et s'exécutaient rigoureusement : on vint même me chercher dans la maison où j'étais caché, mais on ne put me découvrir. »

Dès la rumeur publique apaisée, je me fis acheter un uniforme et des instruments d'officier de santé et pris le chemin de la frontière.

Arriva le jour du 9 thermidor (27 juillet 1794) qui mit fin aux prescriptions de Robespierre, en le conduisant lui-même au supplice, et je pus sans peine sortir de France et pénétrer au Luxembourg.

### **Évasion de Mr de Villeneuve 3<sup>ème</sup> fils (Louis Gabriel, C), par Charles de Montbron<sup>22</sup>**

Etant le plus jeune des prisonniers, et ses deux frères ayant péri dans l'expédition de Quiberon, fusillés, il fut choisi par ses camarades pour le faire évader :

On le plaça dans la cloison d'une lucarne, il avait le corps renversé, un chevron soutenait son front ; un troisième ses pieds. Il fallait rester immobile, dans cette pénible attitude.

Les gendarmes le cherchèrent longtemps et sans succès. Pendant plusieurs heures il resta seul dans la prison déserte, mais il n'osait pas faire entendre sa voix. Un geôlier vint le délivrer, mais on ne put le cacher ailleurs que dans une étable à cochon. Un jour les militaires demandèrent au geôlier : combien de temps voulez-vous donc garder votre cochon ? il nous gêne ; faites-le sortir, nous allons le tuer ! le geôlier les repoussait avec rudesse et les menaçait de les renfermer à l'instant

On le fit sortir de prison en le plaçant dans une huche à pétrir le pain sous prétexte de réparation dont elle avait besoin. Arrivés devant la porte de la prison, le dessous de la caisse s'enfonça sous le poids et M de Villeneuve tomba par terre. Les deux hommes, posant à l'instant leur fardeau, remédièrent à cet accident, en portant la huche sur deux longues planches par-dessous et il fut conduit au château de Mme la comtesse de Gouvello qui le recueillit et lui donna les moyens de rejoindre la flotte.

### **Alexis de VILLENEUVE de LA ROCHE BARNAUD aux Antilles**

Rappel :

Jean Louis Alexis de VILLENEUVE

colonel de cavalerie au service de Sa majesté très chrétienne, chevalier de Saint Louis  
x Constance FAURE DES CHABERTS

5 fils et 2 filles, dont :

1 Jean Louis Alexis de VILLENEUVE de LA ROCHE-BARNAUD

émigré à la Martinique, alors au pouvoir des Anglais

---

<sup>22</sup> Dans l'appendice du « Récit de l'évasion d'un officier pris à Quiberon », publié en 1815. Autre récit plus détaillé, par Louis Gabriel lui-même, dans la 2<sup>ème</sup> édition des Mémoires sur l'expédition de Quiberon, complète, publiée en 1824.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

« messire Louis Alexis chevalier de Villeneuve », habitant le Lamentin, « ancien officier au service de Sa Majesté Britannique, natif de Paray (sic) diocèse de Valence province du Vivarais, fils de messire Jean Louis Alexis de Villeneuve, colonel de cavalerie au service de Sa majesté très chrétienne, chevalier de Saint Louis, et dame Constance Faure de Chabert » (au mariage ; nombreux témoins notables)

chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, lieutenant colonel de cavalerie le 27/2/1822, rapport au roi proposant de nommer commandant de la place de Pointe à Pitre Étienne (sic) Alexis<sup>23</sup> de Barnaud de Villeneuve de La Roche, lieutenant-colonel, premier maréchal des logis des gardes du corps du roi, compagnie d'Havré<sup>24</sup> commandant la place de la Basse-Terre, propriétaire aux Abymes (1829, au mariage de son fils) ; domicilié sur l'habitation Trianon à Saint Claude en 1854

o 1770/1777 Saint Péray (Ardèche, 07)

+ 07 d 08/06/1858 Pointe à Pitre ; 88 ans, ancien colonel d'infanterie de ligne, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur ; veuf de dame Jorna Duturon ; déclaré par Alphonse Sauzeau de Puyberneau, 60 ans, employé municipal demeurant à Nassau, et Arnoult De Wint, 47 ans, ancien notaire

x 26/08/1800 Fort Royal, Louise Rose de JORNA DUTURON, fille d'Henry, habitant du Lamentin, et Louise Rose COOLS DES NOYERS<sup>25</sup>

o 20/05 b 24/07/1781 Fort Royal ; p Charles de Jorna, habitant du Lamentin ; m dame Cools Desnoyers épouse dre M. le chevalier de Joubert écuyer capitaine au régiment d'Auxerrois

+ 20 d 21/07/1854 Saint Claude ; 70 ans, propriétaire, domiciliée sur l'habitation Trianon en cette commune, épouse de sieur Alexis de Villeneuve, 81 ans

d'où :

### 1.1 Louis Henri VILLENEUVE LA ROCHE BARNAUD

o 05/10/1802 b 10/02/1803 Fort Royal, Martinique ; p Henri Jorna Duturon, grand-père, habitant de cette paroisse ; m Rose Autrude (?) Denoyers veuve de M. Lepelletier Surirey (le père signe Louis Alx Laroche de Villeneuve) parrain de son frère en 1804

### 1.2 Louis Charles Emmanuel de VILLENEUVE de la ROCHE-BARNAUD

propriétaire à Basse Terre (1829)

o 10/02 b 25/08/1804 Fort Royal, Martinique ; p son frère Louis Henri Villeneuve ; m Marie Élisabeth d'Adhémar (le père signe Alexis de Villeneuve Laroche)

+ 04 d 05/06/1834 Saint François ; 30 ans, domicilié en ce quartier, décédé sur l'habitation Bien Désirée de Charles Néron Beauclair [son beau-père]

inventaire après décès 02/09/1834, M<sup>e</sup> Annothe, Pointe à Pitre

Cm 26/10/1829, Me Bornet, Pointe à Pitre (communauté ; les père et mère du futur époux lui constituent en avancement d'hoirie 27 027 francs en sucre et 3 termes ; dot

---

<sup>23</sup> Il est aussi prénommé Étienne Alexis au contrat de mariage de son fils en 1829 mais Alexis seulement au décès de son épouse en 1854.

<sup>24</sup> 1COL6, actes du pouvoir central, règne de Louis XVIII (sur le site des ANOM). Relevé par Théodore Pascal.

<sup>25</sup> Louise Rose COOLS DES NOYERS veuve JORNA DUTURON est décédée sur l'habitation Gélibert aux Abymes (Pointe à Pitre : celle de son gendre Villeneuve de La Roche Barnaud ?) le 03 d 04/02/1836, veuve, âgée de 76 ans, native du Lamentin, Martinique.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

de la future en avancement d'hoirie 49 943 francs et 2 termes ; témoins du contrat de mariage, le baron Vatable<sup>26</sup> et Moses Hart<sup>27</sup>)  
x 27/10/1829 Pointe à Pitre, Marie Charlotte Eloÿsa NÉRON BEAUCLAIR, fille de Charles et Elisabeth PETIT, habitants propriétaires à Saint François, domiciliés à Pointe à Pitre<sup>28</sup>  
o 01/02/1812 d 19/05/1813 Saint François  
+ 16/08/1883 Paris 17<sup>e</sup>, 82 avenue de Wagram ; 70 ans  
Cm 11/08/1843, M<sup>e</sup> Henri Thion de La Chaume, Paris<sup>29</sup>  
bx 12/08/1843 Paris 2<sup>e</sup>, Hector Auguste Joseph Édouard PARISIS de ZÉVALLOS, fils de Hector Joseph Dominique et de Augustine d'AGNEAUX d'OUVILLE, propriétaire de l'habitation puis de l'usine Zévallos<sup>30</sup>  
o 28/11/1817 d 10/04/1818 Le Moule  
(+) 18/01/1858, cimetière de Nashville (Etats-Unis)<sup>31</sup>  
le lendemain du contrat de mariage, chez le même notaire, le couple légitime deux enfants naturels, déclarés à la naissance par leur père mais « de mère non déclarée » ou « de mère inconnue »<sup>32</sup> :  
Henri Charles Édouard de ZÉVALLOS  
o 24 d 26/03/1838, Florence, chancellerie de la Légation de France en Toscane  
Louis Hector de ZÉVALLOS  
o 07 d 09/04/1839 Paris 2<sup>e</sup>  
d'où :

1.2.1 Louise Mathilde Adélaïde de VILLENEUVE de la ROCHE-BARNAUD  
o 14 d 15/03/1834 Saint François ; née sur l'habitation sucrerie Bien Désirée appartenant à Charles Néron Beauclair  
+ 14 d 15/07/1910 Paris 17<sup>ème</sup>, en son domicile, 120, rue Legendre<sup>33</sup>, déclaré par son fils Ferdinand marquis de Fougères, 51 ans, rentier, même domicile  
notoriété après son décès, M<sup>e</sup> Moisy, Paris 23 et 25 décembre 1912  
Cm Me Anatole Léger 01/02/1856 (séparation de biens)

---

<sup>26</sup> Voir p. 9-10 de « Les VATABLE, famille protestante de La Rochelle passée aux Antilles puis aux États-Unis » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art05.pdf>

<sup>27</sup> Voir question et réponses 02-110 HART en Guadeloupe (18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup>), p. 5112-5113-5114, 3613, 3583 et NS23.

<sup>28</sup> GHC 157, mars 2003, p. 3777.

<sup>29</sup> MC/ET/XXVIII/929 ; contrat de mariage et reconnaissance et légitimation d'enfants naturels. Diverses généalogies donnent comme nom de notaire « M<sup>e</sup> de Madre » mais ce dernier, en fait Demadre, dont le nom est cité en premier, est le notaire adjoint, le nom de celui qui a rédigé l'acte étant le second nommé, comme c'est l'habitude pour les notaires parisiens.

<sup>30</sup> <http://www.ghcaraibe.org/articles/2017-art21.pdf> « La famille de PARISIS de ZEVALLOS et l'habitation Zevallos, Guadeloupe », par Nicolas Javary, p. 15. Cet article nous a permis de trouver rapidement les actes d'état civil.

<sup>31</sup> Pour le mariage de sa fille Mathilde de Villeneuve en 1856, Eloÿsa Néron Beauclair est autorisée à lui faire un don de 25 000 francs en avancement d'hoirie, garanti par une hypothèque sur l'habitation Saint Quentin ou Zévallos qu'elle possède au Moule, malgré l'absence de son mari dont elle est séparée quant aux biens par jugement du 18/12/1855, car M. de Zevallos a quitté la colonie depuis plus de 5 ans, toutes relations ayant cessé entre eux, et elle ne sait même pas où il demeure.

<sup>32</sup> Ils eurent d'autres enfants par la suite. Voir la fin de l'article de Nicolas Javary.

<sup>33</sup> GHC 120, novembre 1999, p. 2688. Même source pour les renseignements suivants.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

x 02/02/1856 Pointe à Pitre, Marie Emmanuel Raoul Félix, marquis de FOUGÈRES, fils de + Raoul François Félix, capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis, conseiller colonial et habitant propriétaire au Petit Bourg, et de sa seconde épouse, Marie Julie Adélaïde Caroline RUSTE de REZEVILLE, sa veuve survivante<sup>34</sup>  
o 01/08/1828 Pointe à Pitre  
+ 1892/1900

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>34</sup> « De l'Auvergne à la Guadeloupe, la famille de FOUGÈRES », GHC 116, juin 1999, p. 2565.